

Sujet : [INTERNET] enquête publique Eoliennes des Jonquilles à NOGENT

De : "Guy CALIN" <guy.calin@paul-calin.com>

Date : 01/02/2024 08:39

Pour : <pref-icpe@haute-marne.gouv.fr>

Les parcs éoliens participent à la transition énergétique, et aux objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, qui prévoit un quasi doublement de la puissance fournie à l'échéance 2028.

Il faut encourager leur développement, dans toutes les zones favorables du territoire, et en mer.

Le projet de NOGENT a répondu aux exigences des services administratifs consultés.

En outre il génèrera des ressources aux collectivités locales.

Sa construction et son exploitation contribueront également à l'activité économique d'un territoire rural.

Il va dans le sens de l'intérêt général.

Ce projet doit être autorisé.

Guy CALIN

